

**ASSOCIATION FONCIERE DE SOPPE-LE-HAUT**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE  
D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE SOPPE-LE-HAUT  
SEANCE DU 11 FEVRIER 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 11 février à 20 heures ont été convoqués en date du 29 janvier 2019 en séance ordinaire à Soppe-le-Haut, les membres du bureau de l'Association d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier, sous la Présidence de Franck DUDT.

**Sont présents**

M. Franck DUDT, Président, M. Philippe PINGENAT, Vice-Président, Benoît SITTER secrétaire  
M. Claude BUESSLER titulaire, M. Etienne WALZER titulaire, M. Jean-Claude WETZEL titulaire,  
Mme Isabelle COTE suppléant, M. Christophe GRUND suppléant.

**Absents excusés**

Mme Germaine VILMIN, titulaire qui donne procuration de vote à Mme Isabelle COTE suppléant  
M. Bernard EGLY, suppléant.

**Membres consultatifs présents**

M. Eric BRAILLON Trésorier de Masevaux.

**Membres consultatifs excusés**

Madame Fabienne ORLANDI Conseillère Départementale  
Mme Mireille HURST du Conseil Départemental du Haut-Rhin  
Monsieur Dominique ZINDY de l'Union des Associations Foncières de la Plaine du Rhin  
M. Cédric NODIN ONF  
Monsieur Michel VILLING, DDT.

M. le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et les remercie de leur participation.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 octobre 2018
2. Examen et approbation du compte administratif et du compte de gestion 2018
3. Affectation des résultats 2018
4. Examen et approbation du budget primitif 2019
5. Travaux
6. Divers.

Secrétariat : 25 Grand'Rue SOPPE-LE-HAUT  
68780 LE HAUT SOULTZBACH  
Tel: 03.89.82.52.10

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 29/10/2018**

Une copie de ce document a été adressée à chacun des membres. Après lecture, aucune remarque n'est formulée ; il est voté à l'unanimité des membres présents.

**2. EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ET DU COMPTE DE GESTION 2018**

Compte administratif

Les membres du bureau de l'AF passent au vote pour élire leur président. M. Franck DUDT propose M. Philippe PINGENAT, Vice-Président. M. Philippe PINGENAT est élu président de séance à l'unanimité des membres présents.

L'assemblée prend connaissance du document et l'examine.

**Section de fonctionnement**

Total des dépenses	2 848.42 €
Total des recettes	6 951.82 €
Résultat : excédent	4 103.40 €

**Section d'investissement**

Total des dépenses	300.00 €
Total des recettes	28 491.38 €
Résultat : excédent	28 191.38 €

RESULTAT EXERCICE 2018 32 294.78 €

Report résultat investissement 2017 :	- 15 628.63 €
Report résultat fonctionnement 2018 :	+ 8 208.08 €
Restes à réaliser 2018 investissement :	- 13 700.00 €

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 311.48 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>- 1 137.25 €</b>

**Résultat de clôture 2018 excédent 11 174.23 €**

L'assemblée sous la présidence de M. Philippe PINGENAT délibère en l'absence de M. le Président. M. Philippe PINGENAT soumet au vote le compte administratif 2018. Celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

L'ensemble du compte administratif a été examiné autant dans la section de fonctionnement que dans la section d'investissement un excédent global de **11 174.23 €** se dégage de cet exercice.

Compte de gestion

Le compte de gestion dressé par le Receveur-Percepteur M. Eric BRAILLON et dont les résultats sont en conformité avec ceux du compte administratif est également approuvé à l'unanimité des membres présents.

**3. AFFECTATION DES RESULTATS 2018**

A la clôture de l'exercice 2018 est constaté le résultat suivant : excédent 11 174.23 €

En section de fonctionnement excédent : 4 103.40 €

En section d'investissement, excédent : 28 191.38 €

L'assemblée à l'unanimité des membres présents délibère et décide :

- d'affecter 1 137.25 € de l'excédent de fonctionnement 2018 en section d'investissement recettes compte 1068 du budget primitif 2018 et ;
- pour le solde de 11 174.23 € le maintien en section de fonctionnement recettes compte 002 du budget primitif 2019.

**4. EXAMEN ET APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019**

M. le Président présente un projet chiffré du budget primitif 2019

M. le Président propose de modifier le taux de cotisation à l'hectare à 9 € pour 2019.

**Après un tour de table et après discussion, l'assemblée est d'avis de retenir un taux de 9 € l'hectare.**

Le bureau de l'AF:

- de confier la gestion et le suivi du fichier des cotisants de l'Association foncière de Soppe-le-Haut à l'UAF plaine du Rhin qui se charge de la mise à jour desdits fichiers, de l'élaboration des rôles, et de l'édition des décomptes pour l'ensemble des cotisants. Elle établira une facture pour cette prestation.

En ce qui concerne la rémunération de la secrétaire, M. le Président rappelle qu'une convention de mise à disposition de personnel a été signée avec la Commune.

M. le Président présente le budget tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement dépenses et recettes. Il donne des explications sur certains articles.

M. le Président propose donc de passer au vote de ce budget :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses 18 674.23 €

Recettes 18 674.23 €

**ASSOCIATION FONCIERE DE SOPPE-LE-HAUT**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses      17 424.23 €  
Recettes      17 424.23 €

**Le budget primitif 2019 équilibré en dépenses et recettes dans chaque section est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

**5. TRAVAUX**

M. le Président communique les devis réceptionnés pour les différents travaux à réaliser. Après un tour de table, l'assemblée décide à l'unanimité d'engager ces travaux de consolidation des chemins d'accès. Les crédits nécessaires ont été votés au budget primitif.

**6. DIVERS ET COMMUNICATIONS**

Il s'avère que M. Claude FINCK a réalisé une tranchée sur une parcelle de M. Jean-Claude WETZEL.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h30.

**Le Président :**  
**Franck DUDT**

Secrétariat : 25 Grand'Rue SOPPE-LE-HAUT  
68780 LE HAUT SOULTZBACH  
Tel: 03.89.82.52.10